

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN LIBRARY
MAY 14 1984



Distr.
GENERALE

T/PET.10/310
8 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

PETITION DE M. DAVID R. ANDERSON, AVOCAT DES HABITANTS D'ENEWETAK,
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Le Secrétaire du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur,

Les habitants d'Enewetak souhaiteraient présenter une pétition au Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies lors d'une des séances qu'il doit bientôt consacrer à l'administration du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique par le Gouvernement des Etats-Unis.

Les habitants d'Enewetak ont autorisé une délégation de leurs dirigeants à assister à la session et à présenter une pétition au Conseil en ce qui concerne le statut d'Engebi et la réinstallation des habitants. La délégation comprendra les membres suivants :

- M. Lucas Masao, Magistrate d'Enewetak
- M. Ismael John, Sénateur
- M. Peter Naptoli, Conseiller, représentant l'Iroij d'Enewetak
- M. Jitiam Jitiam, Membre du Conseil, représentant l'Iroij d'Engebi
- M. John Ertes, Membre du Conseil et ancien Magistrate
- M. Gideon Smith, Membre du Conseil et ancien Magistrate
- M. Mack Kaminaga, interprète
- M. David R. Anderson, avocat des habitants d'Enewetak

[Signé] David R. Anderson,
du Cabinet Wilmer,
Cutler and Pickering